

La légalisation du suicide assisté... - 1/2

J'ai 16 ans et c'est un texte que j'ai écrit pour une composition en français... C'est sur la douloureuse (sans mauvais jeu de mot) et controversée question de la légalisation du suicide assisté.

Imaginez rester cloîtrer sur un lit, entre quatre murs, sans possibilité de remuer, sans assistance pendant une journée complète. Imaginez-vous être comme ça une année entière à regarder les saisons défilier sans jamais vraiment les sentir ? Quelle triste situation, frustrante ou peut-être tout simplement invivable... Pourtant, un homme, Ramón Sampedro, a subi cette malheureuse condition pendant vingt-neuf longues années avant qu'on lui accorde la délivrance souhaitée. Vous, n'auriez-vous pas voulu, espérer vous-même, en finir avec cette douleur ? C'est un exemple parmi tant d'autres. D'autres infortunés sont dans une situation, quelque fois différente, mais tout aussi insupportable. Alors, êtes-vous pour ou contre la légalisation du suicide assisté ? Moi, je suis pour cette alternative, Je crois que cette option peut apporter, aux gens atteints de maladies incurables, un minimum de dignité et pourrait améliorer les services offerts par la médecine.

D'abord, pensez un peu au bien-être de ces personnes, qui n'aspirent qu'à une seule chose : leur délivrance ! Comment une personne en pleine possession de ses moyens se sent-elle lorsqu'elle dépend de ses proches ? N'a-t-elle pas l'impression d'être un fardeau ? Je trouve, personnellement, qu'il est malsain de se considérer comme tel. Certains, cependant, malgré tous les mots d'encouragements de ceux qui l'aiment, ne peuvent changer leur vision. Ils veulent une qualité de vie meilleure à celle qu'ils ont. Ces infortunés n'ont plus d'intimité. C'est à peine si leur vie leur appartient. C'est exactement pour ces raisons que l'Oregon a créé la loi : "Death With Dignity Act". Elle permet aux "condamnés" qui désirent mourir en disant adieu à cette vie cruelle mais qu'ils aimaient malgré tout, de rester dignes jusqu'à la fin... Cet aspect doit être pris en considération car il est important pour le bien-être de ces personnes. Peter Godwin, qui a participé à la lutte pour la légalisation, témoigne qu'il a vu mourir des patients dans une profonde détresse psychologique. Sans même parler de la douleur physique constante qui assaille ces malades. C'est pourquoi, je crois qu'il est d'une importance pressante de légaliser le suicide assisté afin d'offrir à ces gens, déjà atterrés par la vie, un maximum de bien-être !

Ensuite, la légalisation du suicide assisté aiderait non seulement les patients mais aussi le système de santé, En effet, dans l'Oregon, la légalisation du suicide assisté a amené la révision des services offerts dans les hôpitaux et les a améliorés. Ainsi, 70% des médecins ont perfectionné leurs compétences en diagnostic psychologique. Les soins à domicile ont augmentés de 30 %. Ainsi, moins de 25% des habitants meurent dans les hôpitaux. Certains affirment que la légalisation du suicide entraînerait une augmentation du taux de mortalité. Cependant, 80% de ceux, qui ont réussi la série de tests et répondent à toutes les conditions imposées pour obtenir le droit de se suicider avec assistance, ne passent finalement pas à l'acte. Soulignons qu'obtenir l'accord de la loi ne les oblige en rien, évidemment, à passer à l'action. Par contre, le fait d'avoir ce droit leur rend plus tolérable leur vie, rassurés qu'ils sont d'avoir toujours cette porte de secours ouverte. Au final, cela leur redonne confiance en eux et aussi, en la médecine. En améliorant les services médicaux sur le plan psychologique, on sauve des vies !

Finalement, je crois qu'il est primordial de légaliser le suicide assisté. Il est nécessaire d'offrir le droit de mourir dignement. Il est indispensable d'offrir une délivrance possible ! Tout simplement, pour le bien-être de ces gens qui ont assez souffert. De son côté, la médecine doit plus s'interroger sur l'importance de l'état psychologique du patient et leur donner un support supplémentaire, ce que permet, paradoxalement, cette loi. C'est radicalement différent du jeune de dix-huit ans qui se suicide par désespoir devant cette longue vie... On parle ici du droit de ne pas souffrir une douloureuse agonie. Pensez à tous ça, songez quelle serait votre position, si un membre de votre entourage était pris dans cette affligeante situation ? Pensez-y donc, le suicide

La légalisation du suicide assisté... - 2/2

avec assistance n'est pas simplement la mort, c'est aussi un peu de vie, comme a dit Ramòn Sampetro :
"Comme la plupart des gens qui aiment la vie et la liberté, je pense que vivre est un droit, pas une obligation..."

p. S : mon titre fait référence au slogan des gens défenseur du suicide assisté